

Rédaction		Validation		Approbation par la cellule qualité	
Nom(s) & Fonction(s)	Visa	Nom(s) & Fonction(s)	Visa	Nom(s) & Fonction(s)	Visa
C Lemaire JC Duchatel EAPA		Coordonnateur Général des soins			

Codification R.N.M.S.A : Répertoire National des Métiers de la Santé et de l'Autonomie

Intitulé du métier	Code Métier
Enseignante en Activité Physique Adaptée	
Famille	Sous-famille
SOINS	Soins de rééducation

1- Présentation de l'établissement

A remplir uniquement si recrutement externe

2- Définition du poste

L'enseignant en APA intervient auprès de tout individu dont les aptitudes physiques, psychologiques, ou sociales réduisent la participation individuelle et collective et la capacité à avoir une activité physique*.

Il s'adresse de ce fait aux personnes en situation de handicap, aux personnes vivant avec une maladie chronique, aux personnes ayant des difficultés d'insertion sociale et aux personnes supportant les contraintes du vieillissement.

Il intervient dans des conditions techniques, matérielles, règlementaires et motivationnelles adaptées à la situation, la sécurité et l'adhésion de l'individu, et ce grâce aux évaluations qu'il met en oeuvre avant d'intervenir. Ceci dans un objectif d'optimisation de la condition physique par une réadaptation, un réentraînement, de l'éducation active et préventive et/ou de l'insertion sociale.

A ces fins, il travaille à partir des sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS).

3- Environnement du poste

Pôle	Pôel gériatrie et autonomie	Lieu principal d'affectation	Plateau technique de rééducation
------	-----------------------------	------------------------------	----------------------------------

Liens	Hiérarchiques : Cadre de santé Cadre de pole
	Fonctionnels : Praticiens Hospitaliers Equipe pluri-professionnelle

Nombre agents sous sa responsabilité

0

4- Description des activités du poste :

Évaluer les déterminants individuels à la pratique d'activité physique régulière (capacités physiques, motivations, besoins, attentes, ressources, connaissances en lien avec la maladie, ...)

Orienter et accompagner les personnes vers une activité physique adaptée à leurs besoins (type, lieux, créneaux, ...);

Motiver et rassurer la personne à initier une démarche de changement à l'égard du comportement d'inactivité physique et/ou du comportement sédentaire (entretien motivationnel, entretien éducatif, ...); et/ou stimuler la motivation autodéterminée de l'individu pour l'adoption d'un mode de vie actif;

Accompagner les personnes atteintes de maladies chroniques (limitations légères, modérées ou sévères) à initier, reprendre ou maintenir une pratique d'activité physique adaptée de façon encadrée ou en autonomie;

Accompagner les individus par une intervention soutenant le plaisir de pratiquer et la participation sociale (en groupe) afin de favoriser des représentations de soi positives (confiance en soi, estime de soi, etc.);

Concevoir et animer des interventions dans des perspectives de réadaptation, de prévention santé et/ou d'intégration sociale, par l'activité physique adaptée;

Optimiser la mobilité et la condition physique d'un individu par l'activité physique et sportive adaptée afin de lui permettre de rétablir, maintenir ou améliorer son autonomie et sa qualité de vie.

5- Profil du poste

QUALITES GENERALES ATTENDUES

(Aptitudes, qualités et comportement professionnel)

- Curiosité intellectuelle, capacité d'observation et de transmission
- Dynamisme et sens du travail en équipe
- Réactivité, aptitude à prendre des décisions et aptitude à en rendre compte
- Prise d'initiative dans un cadre sécurisé et respectueux des bonnes pratiques
- Respect de l'autorité, respect du devoir de réserve, du devoir de discrétion et du secret professionnel
- Capacité à se remettre en question, réflexivité
- Organisation, dextérité, méthode et rigueur maintien des connaissances théoriques solides et actualisées,
- Capacité à prendre la parole en public ou en situation de face à face
- Représentation et valorisation de l'image institutionnelle au travers de son comportement, de son attitude et de sa tenue
- Respect des règles institutionnelles, des protocoles, procédures
- Respect des usagers, de la hiérarchie, des collaborateurs
- Capacités d'adaptation et de travail en équipe, polyvalence
- Sens de l'organisation et anticipation

- Aptitudes pédagogiques et éducatives
- Capacité d'assertivité et d'empathie, aptitude à la réassurance
- Aptitude à superviser d'autres professionnels
- Aptitude à collaborer avec d'autres professionnels au regard du projet de soin individualisé du patient
- Capacité à utiliser des supports d'appui à l'information des patients en lien avec la pathologie ou la situation de santé de l'individu

QUALITES SPECIFIQUES POUR LE POSTE

- Mobilité en fonction du secteur d'activité
- Capacité à prioriser ses interventions lorsque la charge de travail est importante
- **Connaissance approfondie des spécificités de la personne âgée**
- **Connaissance des activités liées à la rééducation cardiovasculaire**
- **Participe aux synthèses pluridisciplinaires des services dans lesquels il intervient.**
- **Participe au moins une fois par semaine aux transmissions soignantes des services**
- **Maitrise l'usage des outils informatiques permettant :**
 - de tracer son activité dans le dossier de soins
 - de valoriser son activité dans la cotation des actes CSARR

CONDITIONS DE TRAVAIL

Organisation du poste

35 heures

Poste : de jour de nuit

Alternance jour/nuit : oui non

Astreinte : oui non

Périodicité de l'astreinte :

Relationnel dans le poste de travail

Travail seul Travail en équipe Travail au contact du public

AUTRE :

- Poste en lien fonctionnel avec l'ensemble des acteurs hospitaliers

Déplacements liés au poste de travail

Agglomération D'un site à l'autre

Autres (préciser)

Véhicule lié au poste de travail

oui non

Type de véhicule utilisé









Permis pour le poste de travail

Contraintes éventuelles liées au poste

Activités en extérieur

Risques associés au poste :

DOCUMENT UNIQUE risques associés à l'UF

Suivi médical					
Spécificités du suivi médical liées aux caractéristiques du poste (à compléter avec le médecin de travail de la collectivité)					
Surveillance médicale renforcée <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non					
Vaccinations obligatoires : hépatite b diphtérie tétanos polio coqueluche					
Vaccinations recommandées : COVID 19 / Grippe ROR					
PROTECTION INDIVIDUELLE MISE A DISPOSITION					
DESIGNATION	QTE	PRECISIONS	DESIGNATION	QTE	PRECISIONS
	X	Blouses jetables		X	Chaussures antidérapantes
	X	Gants jetables		X	Masque chirurgical
	X	Masque FFP2		X	Blouse (Tunique + pantalon)
	X	Lunettes de protection		X	Charlotte / Calot
Autres :					

**FORMATIONS PERMETTANT LE MAINTIEN DE L'EMPLOYABILITE AU POSTE DE TRAVAIL
(intégration / autonomisation)**

Formation(s) obligatoire (s) au poste de travail

<input type="checkbox"/> Nouvel arrivant	<input type="checkbox"/> Formation à la manutention et l'ergonomie	<input type="checkbox"/> Incendie
<input type="checkbox"/> Veille réglementaire	<input type="checkbox"/> AFGSU	<input type="checkbox"/> ...
<input type="checkbox"/> Formation Crossway,	<input type="checkbox"/> Formation à la prise en charge des affections des patients souffrant notamment de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées.	

7 - Missions transversales

L'EAPA est susceptible de participer à des groupes de travail transversaux

8 - Informations complémentaires

Texte de référence

TITRE I – Loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires (loi Le Pors)

TITRE IV – Loi n°86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière – version consolidée au 19 décembre 2012

Remarques

Cette fiche de poste est susceptible d'évoluer au gré des modifications de l'organisation du service et de l'évolution des activités de l'établissement, sans qu'une version corrective papier ne soit obligatoirement élaborée (le document actualisé est disponible en permanence sur la Gestion Documentaire).

L'agent est recruté au nom de l'établissement, et non au seul bénéfice d'un pôle, d'un service, d'un site, d'une résidence ou d'un bâtiment.

En ce sens, il peut être appelé à réaliser occasionnellement ses missions sur un autre site que celui correspondant à son affectation habituelle.

Pour des raisons de continuité de service, il peut également être demandé à l'agent, détenteur uniquement de son grade et non de son poste, de réaliser temporairement ses missions et activités métiers sur un autre site et au profit d'un autre pôle ou d'un autre service. Pour les mêmes raisons de continuité de service, et en fonction de son site d'affectation principale, l'agent peut être sollicité lors de cas de force majeure (plan blanc, évènementiel, ...).

En tant qu'agent de l'établissement, une participation active aux différentes réunions en place au sein du service, du pôle et/ou de l'institution pour lesquelles sa présence est requise est attendue

La présente fiche de poste ne vise à aucune exhaustivité de missions, de tâches ou d'activités. Sa lecture s'effectue en lien avec les textes réglementaires régissant le métier, le référentiel métier-compétences disponible auprès de la cellule Qualité et les référentiels de formation en vigueur. Une activité demandée à un agent et qui ne ferait pas partie de la présente fiche de poste ne saurait être opposée par ce dernier si celle-ci correspond au cadre réglementaire et professionnel décrit par les autres documents cités précédemment.

Fiche de poste remise à :
Le :

Le Responsable hiérarchique

L'agent